

**Objet : Création de l'institut interdisciplinaire d'ingénierie maritime *IngéBlue*®.**

Chers collègues du monde maritime,

J'ai le privilège et le plaisir de vous annoncer la naissance de **l'institut interdisciplinaire pour l'ingénierie maritime** baptisé *IngéBlue*®.

Ce collectif est porté par 11 premiers établissements membres, tous impliqués dans l'innovation et l'ingénierie maritime à travers leurs programmes d'enseignement supérieur et de recherche. Il a l'objectif de rapidement croître avec l'entrée d'autres membres.

**Organisation et ambitions d'IngéBlue**

- *IngéBlue* souhaite contribuer à vos côtés, par l'innovation et l'ingénierie, à l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe dans le domaine maritime, au rayonnement international de notre économie bleue et à son positionnement au premier rang d'un développement maritime durable ;
- L'institut *IngéBlue* est ouvert à tous les établissements impliqués dans l'enseignement supérieur et la recherche menant des activités en ingénierie maritime ;
- *IngéBlue* est porté à sa création par 11 premiers établissements : 7 grandes écoles (ENSTA Bretagne, ENSTA Paris, ENIB, Centrale Marseille, ENSM, IMT Atlantique, Ecole navale), 3 universités (UBS, UBO, Toulon) et le Shom (service hydrographique national) ;
- Ces établissements sont liés à l'institut *IngéBlue* par une charte ;
- ENSTA Bretagne assure le pilotage de ce collectif ;
- *IngéBlue* constitue le guichet académique et le facilitateur vers lequel les acteurs économiques et étatiques peuvent se tourner ;
- *IngéBlue* vise à permettre une coordination étroite, agile et réactive de tous les acteurs français impliqués dans les questions de formation et de recherche en ingénierie maritime (entreprises, organismes publics, associations...) ;

- Leur action collective en ingénierie maritime favorisera l'émergence de programmes interdisciplinaires nationaux et internationaux nouveaux, adaptés aux besoins d'innovation ;
- *IngéBlue* souhaite répondre aux besoins de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences et à leur transfert rapide vers les entreprises et acteurs publics.

Dédié à l'innovation maritime, ce collectif complète l'écosystème maritime français en le dotant d'un interlocuteur assurant une coopération académique interdisciplinaire et interrégionale amplifiée au service des organismes étatiques, des entreprises et des collectivités. Il s'agit de contribuer à l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe dans le domaine maritime et d'amplifier son rôle dans l'économie bleue mondiale, en étant au premier rang d'un développement maritime durable et de la sécurité des filières.

Le développement de l'économie bleue s'impose depuis plusieurs années. Il est caractérisé par un recours aux ressources maritimes de toute nature, notamment dans le secteur énergétique, une augmentation du volume des liaisons maritimes, une importance croissante des réseaux de câbles sous-marins dans les télécommunications internationales ainsi qu'une prise en compte toujours plus marquée des enjeux environnementaux par les acteurs des filières maritimes, civils comme militaires. Ce développement se traduit par une compétition mondiale accrue, notamment une course aux avancées technologiques en ingénierie maritime, et fait naître des impératifs nouveaux de sécurité.

Le développement de la recherche, de l'innovation et de la formation s'avère donc indispensable pour accompagner la modernisation continue des moyens et des technologies. Conformément à la demande de la ministre des Armées à l'occasion de son discours à l'ENSTA Bretagne en mai 2020, les écoles et laboratoires de pointe qui interviennent dans les domaines rattachés aux problématiques des technologies maritimes doivent être mobilisés pour accompagner ces évolutions.

Avec tous mes collègues de l'institut interdisciplinaire d'ingénierie maritime *IngéBlue* et l'équipe ENSTA Bretagne, nous nous tenons à votre disposition pour approfondir cette présentation.

**Un seul point de contact pour organiser ces échanges : [contact@ingeblue.fr](mailto:contact@ingeblue.fr)**



Bruno GRUSELLE  
Directeur général de l'ENSTA Bretagne